

Echos n°06

Le bulletin régional d'information
sur l'intégration des services de
santé PFPP-SMNI-Nutrition

Novembre 2020– Avril 2021

A la une :

Deuxième phase de INSPIRE, mettre le client au centre de l'intégration des services

Communauté des pratiques de PFPP, les acteurs renouvellent leurs engagements au cours d'une rencontre virtuelle

INSPIRE 2, les GTT valident les protocoles de recherche

Intégration des services de SMNI/PFPP/nutrition, état d'avancement des 9 pays du partenariat de Ouagadougou

Chers lecteurs

Après un temps de transition, nous sommes heureux de vous retrouver à travers notre bulletin de partage d'informations sur l'intégration des services de SMNI/PFPP/Nutrition.

La fin de l'année 2020 a été marquée par la clôture de la première phase de notre aventure commune vers la prise en compte effective des besoins du couple mère enfant aux points de contact avec le système de santé. Ces trois années de mise en œuvre de l'initiative INSPIRE nous ont permis d'engranger des résultats, fruits de nos efforts communs. C'est le lieu pour moi de vous féliciter pour ces acquis et vous remercier pour votre engagement et votre abnégation pour l'intégration des services.

Grace à ces résultats, la fondation BMG nous a renouvelé sa confiance en accordant un financement de trois ans pour la seconde phase de l'Initiative INSPIRE sous l'intitulé « *Soins de SRMNI-Nutrition intégrés centrés sur le client en Afrique de l'Ouest* ». Il nous reviendra donc de nous appuyer sur les acquis de la première phase et construire des argumentaires de plaidoyer pour un passage à l'échelle dans l'ensemble des pays de la CEDEAO. Ce plaidoyer s'appuiera sur les évidences qui seront produites tout le long de la mise en œuvre de l'initiative. Le processus d'appropriation par les acteurs nationaux devra également être plus rassurant avec la mise en place d'experts locaux qui accompagneront les actions futures.

Dans la continuité de la phase 1, INSPIRE 2 a démarré en décembre 2020 par l'élaboration d'un plan d'action, tirant partie des expériences et des leçons apprises de la première phase. Une évaluation du niveau d'appropriation de l'initiative par les parties prenantes a également été conduite pour identifier les insuffisances de la première phase et jeter les bases pour une atteinte des objectifs de la phase 2.

En mars 2021, la deuxième réunion régionale annuelle de la communauté de pratique a permis de faire le point de l'intégration des services de PFPP dans les pays et obtenir l'engagement renouvelé des partenaires nationaux, régionaux et des partenaires techniques et financiers.

Le succès de l'ensemble de ces activités, témoigne de la volonté et l'engagement de chacun d'entre nous à faire de l'intégration des services de SMNI/PFPP/nutrition dans l'ensemble des pays de la CEDEAO une réalité malgré la crise de la Covid 19.

Ensemble, nous y arriverons !

Bonne lecture

Dr Marguerite NDOUR



Echos INSPiRE

Directrice de publication :

Dr Marguerite NDOUR

Rédacteur en Chef

M. Robert BAMBARA

Comité de rédaction

Dr. Jeanne TESSOUGUE

M. Amadou DOMBOE

Dr. Isabelle BICABA

Mme Coudy Ly WANE

M. Isidore SINKONDO

Credit Photos

Trevor Snapp/IntraHealth International, Robert BAMBARA/ IntraHealth International

Isidore Sinkondo/IntraHealth International

Publication

SOMMAIRE

- Présentation de INSPiRE 2
- Deuxième réunion de la communauté de pratique de la PFPP : plus d'engagement pour le bien être des femmes et des enfants
- Appropriation de INSPiRE 1 par les pays : acquis et défis dans les pays de référence
- Services de SMNI/PFPP/nutrition intégrés : point sur la qualité des services offerts dans les modèles d'excellence
- Marche vers l'intégration des services de SMNI/PFPP/NUTRITION : niveau d'avancement des 9 pays du partenariat de Ouagadougou
- Production d'évidences : les groupes techniques de travail valident les protocoles de recherche de INSPiRE 2
- INSPiRE 2 : planification des interventions pour une mise en œuvre réussie

INSPIRE 2 : PLUS D'ENTRAIN POUR UNE INTEGRATION DES SERVICES DE PFP/SMNI/NUTRITION DANS LES PAYS DE LA CEDEAO

De 2018 à 2020, IntraHealth International a démontré la faisabilité et l'efficacité des services PF/SMNI/Nutrition intégrés, en collaboration avec un consortium de partenaires que sont HKI, PATH et IRSS à travers l'Initiative INSPIRE dans les neuf pays du Partenariat de Ouagadougou. Financé par BMGF, cette initiative projet a obtenu des résultats tangibles motivant le financement d'une phase 2.

La nouvelle phase de l'Initiative INSPIRE, intitulée « Soins de SRMNI-Nutrition intégrés centrés sur le client en



Afrique de l'Ouest (INSPIRE 2), couvre non seulement les pays du Partenariat de Ouagadougou mais aussi les autres pays de la CEDEAO. Il couvrira la période de décembre 2020 à octobre 2023 et vise à **améliorer la couverture, l'adoption et l'utilisation accrues à l'échelle régionale de services et de produits PFP/SMNI/Nutrition intégrés de haute qualité et centrés sur le client pendant la période prénatale et postnatale.** Son but est d'amener les 9 pays du PO à atteindre leurs objectifs nationaux

d'augmenter le TPCm d'ici 2023, stopper les décès maternels et infantiles évitables, améliorer la nutrition maternelle et les pratiques d'alimentation des nourrissons et des jeunes enfants.

La mise en œuvre de ces activités sera soutenue par :

- une coordination efficace à travers l'élaboration des documents programmatiques, la mise en place de cadre de concertation et des plaidoyers en faveur de l'adoption du modèle de services intégrés INSPIRE dans les autres pays de la CEDEAO
- un système de suivi évaluation et la redevabilité fonctionnel qui, à travers des bilans périodiques, permettra de gérer des données de qualité en se basant essentiellement sur le Système national d'information sanitaire de chaque pays (intégration des indicateurs dans les DHIS 2)
- une bonne communication sur les interventions à travers l'élaboration et la mise en œuvre de plans de communication et la documentation de l'initiative. Cette communication prendra en compte l'animation de la plateforme en ligne de la CdP et les comptes sur les réseaux sociaux (Facebook, tweeter, Instagram, ...).

PARTENAIRES DE MISE EN ŒUVRE DE INSPIRE 2	
	<ul style="list-style-type: none">➤ Responsabilité du volet recherche pour des évidences à portée mondiale➤ La publication dans les journaux internationaux
	<ul style="list-style-type: none">➤ Contribution technique : expertise dans le domaine de la Nutrition➤ Contribution au plaidoyer➤ Appui logistique et assistance au suivi dans les pays

2EME REUNION DE LA COMMUNAUTE DE PRATIQUE DE LA PFPP: PLUS D'ENGAGEMENT POUR LE BIEN ETRE DES FEMMES ET ENFANTS

Mise en place à l'issue de la réunion régional PFPP de Cotonou de 2019, la communauté des pratiques a pour vision d'accélérer le passage à l'échelle de la PFPP intégrée en 2020 et à l'horizon 2030. Elle est conduite par un comité directeur dont les membres sont OMS, OOAS, FP2030, SAGO, Jhpiego, IntraHealth/INSPIRE. Après la première réunion tenue en 2020, et en raison de la Covid 19, la CDP a organisé en virtuelle du 10 au 11 Mars 2021, la 2ème édition de la Réunion Régionale Annuelle.

Sous le Haut Patronage du Ministre de la Santé du Burkina, Pr Charlemagne OUEDRAOGO la réunion s'est penchée sur le thème : « Mise en œuvre des programmes de PFPP intégrée à la SMNI et à la nutrition dans le contexte de Covid19, meilleures pratiques et leçons apprises ».

Elle a connu la participation des départements en charge de la planification familiale, de la santé maternelle néonatale et infantile et Nutrition des Ministères de la Santé des 9 pays de l'Afrique de l'Ouest francophones ; de la Société Africaine de Gynécologie et d'Obstétrique (SAGO) ; de la Fédération des Associations de Sages-femmes de l'Afrique Francophone (FASFAP); des associations de professionnels de la santé ; de la société civile ; et des partenaires techniques et financiers. En moyenne, 170 participants étaient sur la plateforme au cours des deux jours de rencontre.

Cérémonie d'ouverture



De la Gauche vers la droite : Dr Marguerite Ndour, IntraHealth ; Dr TALL Fatim, OMS ; Ministre de la Santé du Burkina, Pr Charlemagne OUEDRAOGO ; M. Auguste KPOGNON, UNFPA Pays Burkina ; Pr Blami DAO, Jhpiego

Elle a été ponctuée par l'allocution du Dr Triphonie Nkurunziza, de l'OMS/AFRO, celle de Mme Perri SUTTON, représentante de la Fondation BMG et le discours d'ouverture du Pr Charlemagne OUEDRAOGO, Ministre de la santé du Burkina Faso. Dans son allocution, il a souligné l'importance de la PFPP et de l'impact attendu sur la mortalité maternelle, néonatale et infantile dans nos différents pays.

Pour lui, l'avènement de cette réunion après l'édition de Cotonou en 2019, est un appel à un changement fondamental de paradigme dans la manière dont les services de santé sont financés, gérés et fournis en plaçant les personnes, les

familles et les communautés au centre des systèmes de santé. Il a émis le vœu qu'ensemble, nous fassions en sorte qu'aucune mère, qu'aucun enfant ne meurt dans notre région par manque de soins adéquats.

Présentation des données des sites d'intervention et des sites de contrôle et perspectives

Le dispositif mis en place dans les sites d'implémentation du modèle d'excellence d'intégration des services de SMNI/PFPP/Nutrition (réorganisation de l'offre de services, qui consiste à l'offre systématique et quotidien d'un paquet de services et la références entre les services, augmente l'utilisation individuelle des services et améliore la satisfaction des clients. Ce système a permis d'obtenir des résultats très satisfaisants notamment:

- L'adhésion aux services au paquet de service prénatals (*environ 9 femmes sur 10 qui ont visité les centres de santé se sont vu proposer systématiquement un ensemble de services intégrés*,
- L'augmentation de 329% du nombre de consultations Nourrisson sains / suivi de la croissance de 0 à 6 mois au Burkina Faso, Côte d'Ivoire et Niger ;

- L'augmentation du nombre d'utilisatrices de PFPP de 96% sur les sites modèles contre 17% de baisse sur les sites témoins ; de plus, 69% des femmes qui ont accouché ont immédiatement adopté, dans les 48h une méthode de PF de leur choix ;

Cette présentation a été soutenue par un panel de discussion sur les résultats obtenus, les défis de pérennisation et le passage à l'échelle à tous les niveaux. Il a été animé par 4 panelistes (Dr Diény Fadima KABA, DSME/MS Guinée, Dr Souley Ibrahim, DGSR/MS Niger, Dr Chilanga Asmani (OMS/AFRO), Dr Ida Salou (HP+/USAID Burkina Faso) qui ont chacun planché sur le sujet.



Dr Triphonie Nkurunziza, Présidente du Comité Directeur de la CdP

Expériences et leçons apprises des professionnels de santé dans la mise en œuvre des services intégrés PFPP dans le contexte de la covid-19

Pour faire face à la pandémie de la Covid 19 et assurer la continuité des services intégrés PFPP différentes stratégies d'adaptation ont été mises en œuvre aux différents niveaux des systèmes de santé. L'expérience du Burkina et du Niger a été partagée à travers deux films documentaires qui décrivent les dispositifs mis en place aux différents niveaux et leurs impacts sur la continuité des services.

Suite à l'expérience du Burkina et du Niger, un panel de discussion animé par Mme D'Almeida Héloïse de la FASFA, Dr Doukouré Amadou, DSME Sénégal, Dr Agossou Abram, DSME Togo, Dr Fanta

Coulibaly, Ministère santé Mali a permis aux participants d'échanger sur les facteurs de succès, les leçons apprises et les recommandations issues de l'expérience dans leurs pays respectifs.

Evaluation de la mise en œuvre des plans d'action des pays sur la PFPP/SMNI/Nutrition

L'évaluation de la mise en œuvre des plans d'action des pays sur la PFPP intégrée à la SMNI et Nutrition laisse entrevoir des niveaux disparates d'un pays à un autre. En tenant compte des réalisations déjà effectuées, ces pays peuvent être classés en trois catégories:

- Pays très avancés en matière d'intégration : Niger, Côte d'Ivoire, Burkina Faso
- Pays ayant amorcé le processus d'intégration : Sénégal, Togo, Mali
- Pays au début du processus : Bénin, Guinée, Mauritanie

DEFIS ET PERSPECTIVES DES PAYS EN VUE DU PASSAGE A L'ECHELLE DE L'INTEGRATION DE LA PFPP

Pays très avancés en matière d'intégration : Niger, Côte d'Ivoire, Burkina Faso

- La mobilisation des ressources y compris les ressources endogènes pour soutenir l'extension de l'approche d'intégration de la PFPP/SMNI/Nutrition
- La mise en place de mécanismes pour garantir la pérennisation et l'extension durable de l'intégration de la PFPP/SMNI/Nutrition
- La continuité des services intégrés PFPP/SMNI/Nutrition dans un double contexte humanitaire et de pandémie à Covid19 (plans de contingence, adaptation/mise à jour des PAB aux contraintes du contexte Covid-19)
- La poursuite et renforcement du passage à l'échelle de l'intégration
- Le plaidoyer pour l'institutionnalisation de l'intégration des services et le financement du passage à l'échelle au niveau national

Pays ayant amorcé le processus d'intégration : Sénégal, Togo, Mali

- La poursuite du processus d'intégration des services de SMNI/PF/Nutrition avec les autres étapes : le mentorat et le renforcement de la santé communautaire à travers l'utilisation des ASC ;
- La prise en compte des aspects de l'intégration des services dans les supports de supervisions de routine à tous les niveaux (internes, districts, région et central);
- L'élaboration du plan de passage à l'échelle de l'initiative et sa budgétisation
- Le renforcement de la coordination par la création du Groupe Technique de Travail (GTT)
- La mobilisation des ressources locales pour la mise à l'échelle



Engagement de la CdP, les partenaires et leurs priorités 2021-2030

Les partenaires ont renouvelé leurs engagements pour la PFPP intégrée à la SMNI-Nut dans les pays en fonction des priorités 2021 – 2030. Ce panel des partenaires a été animé par:

- ☞ Mme Isha Datta (FP2030),
- ☞ Dr. Norbert Coulibaly, (UCPO)
- ☞ M. Fenosa A. (UNFPA)
- ☞ Mme Zeina SIFRI (FBMG).

PERSPECTIVES DES PTF

- La mise en place des Guides thématiques PFPP/PFPA et des conseils PFPA
- L'intégration de la PF lors de la vaccination
- Le renforcement de toutes les interventions de l'UCPO dans le cadre de la nouvelle stratégie 2021-2030
- Le renforcement de la collaboration entre les institutions de recherche dans le domaine de la PFPP en vue de favoriser la mise à l'échelle
- L'appui à la phase II du projet INSPiRE allant jusqu'en Octobre 2023
- La contribution au financement GFF est en cours jusqu'en 2023 et couvre les pays du PO à l'exception du Benin et du Togo
- Le projet de renforcement des soins de santé primaires pour l'amélioration de la santé et la nutrition au Burkina Faso du Fond LFF (Lives and Livelihoods Fund) :

Recommandations

- S'assurer au niveau pays que le principe de « réduction des occasions manquées » avec l'approche intégrée centrée sur le client soit capitalisé dans la réflexion sur la façon de fournir aux clients un nombre maximal d'avantages y compris la PFPP chaque fois qu'ils visitent une formation sanitaire.
- Travailler sur la communication interpersonnelle afin que les patients n'aient pas l'impression qu'on leur impose un autre service quand ils visitent la formation sanitaire
- Echanger des connaissances et des expériences sur les pratiques et la recherche sur la PFPP intégrée afin d'éclairer la prise de décision et d'accélérer la mise en œuvre des politiques et les programmes de passage à l'échelle de la PFPP intégrée.
- Renforcer le système de santé à tous les niveaux :
 - **Programmatique** (Revue des documents normatifs et des documents de politique au niveau national pour supprimer la verticalité et y insérer les thématiques de l'intégration)
 - **Opérationnel** (renforcement des capacités des agents et formation continue sur les procédures de l'intégration)
 - **Communautaire** (mise en place et ou réorganisation des cadres et infrastructures et implication des communautés et collectivités locales)
- Renforcer le partenariat stratégique avec l'implication de l'ensemble des partenaires intervenant dans le domaine pour soutenir les pays



APPROPRIATION DE INSPiRE 1 PAR LES PAYS, ACQUIS ET DEFIS DANS LES PAYS DE REFERENCE



De 2018 à 2020, IntraHealth en collaboration avec HKI, PATH et l'IRSS, a mis en œuvre INSPiRE 1. Les résultats prometteurs obtenus ont motivé le financement d'une phase 2 couvrant la période d'octobre 2020 à Septembre 2023.

Mis en œuvre par un consortium de partenaire, IntraHealth, HKI et l'IRSS, cette nouvelle phase de l'Initiative INSPiRE « Soins de SRMNI-Nutrition intégrés centrés sur le client en Afrique de l'Ouest » (INSPiRE 2) couvre les pays du Partenariat de Ouagadougou et les

autres pays de la CEDEAO.

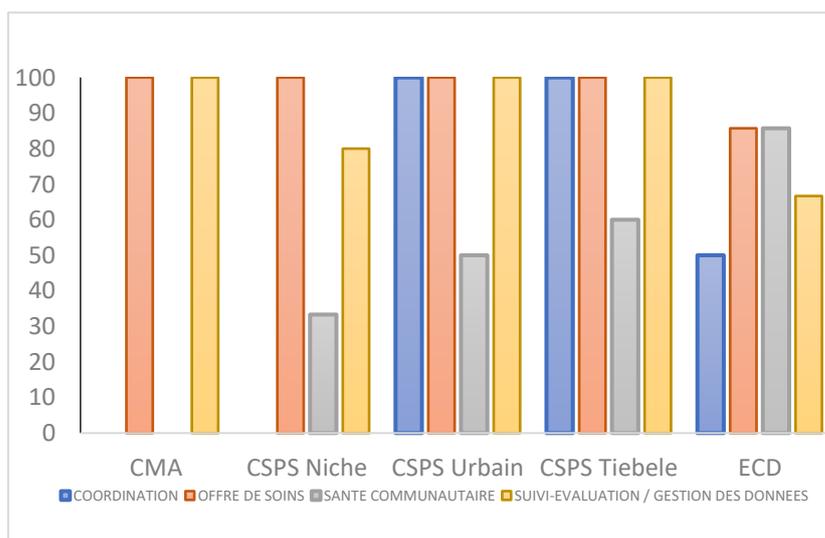
Pour mieux exploiter les acquis d'INSPiRE 1 afin de garantir le succès de la seconde phase de INSPiRE, il s'est avéré nécessaire d'échanger avec les acteurs de mise en œuvre au niveau opérationnel sur les résultats, les difficultés rencontrées lors de la mise en œuvre de la première phase du projet et sur leurs attentes pour INSPiRE 2. Par conséquent, une série de concertations avec les acteurs de mise œuvre a été effectuée dans les trois pays de référence (Burkina Faso, Cote d'Ivoire, Niger). Ces tribunes ont permis non seulement de recueillir les avis des partenaires de mise en œuvre mais aussi de lancer les activités de la phase 2.

Différentes approches ont été adoptées au cours de ces échanges pour plus d'efficience. Ainsi, il a été procédé à :

- Des rencontres en présentielle avec l'ensemble des acteurs de mise en œuvre des niveaux de coordination et opérationnel (DRS, ECD, prestataires, GTT, INSPiRE). Ces ateliers ont permis de discuter des difficultés rencontrées ainsi que des solutions à envisager. Ils ont servi de cadre de présentation du projet « INSPiRE 2 », les prochaines étapes de sa mise en œuvre et le recueil des attentes des acteurs pour la mise en œuvre réussie d'INSPiRE 2.
- Des visites des formations sanitaires pour observer l'environnement de travail et discuter avec les prestataires.

Burkina Faso

Le Burkina Faso met en œuvre le modèle d'intégration des services de SMNI/PFPP/Nutrition depuis mai 2019 dans quatre (04) formations sanitaires (sites) y compris le niveau communautaire. Les prestataires et les ASBC de ces sites ont été formés et dotés en matériels médicotechniques et de travail pour les ASBC (carte de conseil, outils de collecte des données, etc.). Malgré les insuffisances relevées dans le domaine communautaire, les ASBC mènent des activités sur le terrain.



Graphique 1 : Niveau d'appropriation des structures du Burkina Faso par domaine

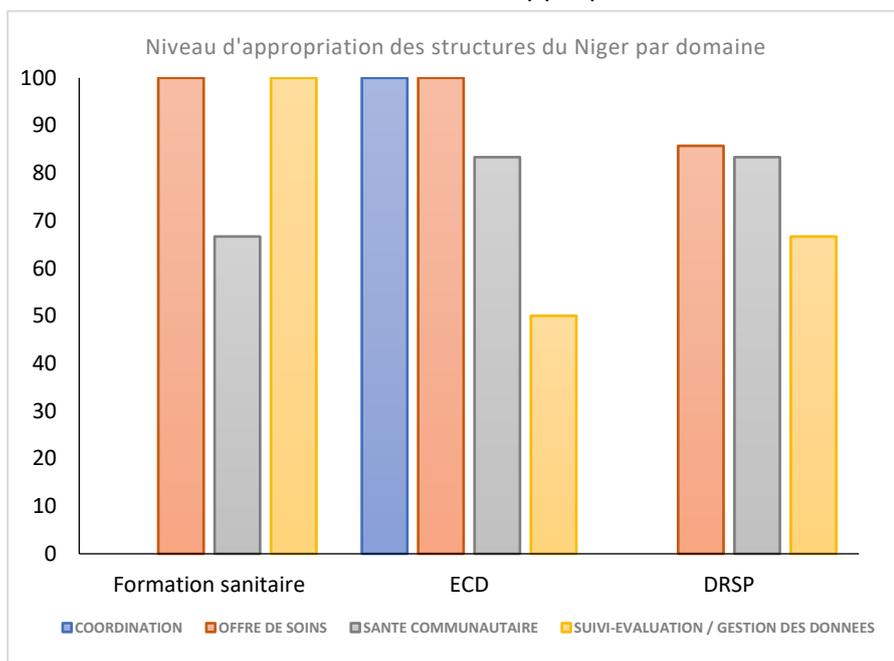


L'analyse laisse entrevoir une appropriation de l'offre des services intégrés dans l'ensemble des sites. Cependant, on note des insuffisances notamment au niveau de la coordination et du volet communautaire. Ces insuffisances sont liées essentiellement à l'absence de cadre de concertation au niveau du district et des formations sanitaires et le manque de supervision des acteurs communautaires et de formation sur les outils de travail. En effet, aucun cadre de concertation spécifique n'existe pour le suivi des activités du projet au niveau de l'ECD. Au niveau formation sanitaire, il n'existe pas de cadre de coordination et de concertation spécifique à INSPiRE.

Niger

Quatre centres de santé dont un communautaire, mettent en œuvre l'intégration des services depuis Aout 2019. L'évaluation de l'appropriation y a été conduite du 21 mars au 05 avril 2021.

Tous les modèles d'excellence se sont approprié l'offre de services intégrés de même que les membres de



l'équipe cadre ; malgré le grand turn-over des prestataires connu dans le district.

Le volet coordination présente des insuffisances surtout au niveau des formations sanitaires et de la DRSP. Ainsi, dans les centres de santé, il n'existe pas de cadre de concertation spécifique sur INSPiRE, ni de réunion régulière entre les responsables des CSI et les relais communautaires rattachés à leur aire de santé.

Au niveau DRSP, les acteurs on note une insuffisance de leadership dans la planification et la mise en œuvre des activités de INSPiRE.

Graphique 2: Niveau d'appropriation des structures du Niger par domaine

Le volet communautaire connaît des insuffisances marquées par l'absence de supports de collecte de données et d'outils de counseling adaptés au contexte nigérien, chez les relais communautaires ; ces derniers utilisent les drafts de cartes conseils qui leur avaient été distribuées lors de leur formation initiale. Ces relais communautaires n'ont bénéficié d'aucune visite de supervision par les responsables des CSI.

Cote d'Ivoire

Trois centres de santé mettent en œuvre l'intégration des services de SMNI/PFPP/Nutrition depuis Octobre 2019 en Côte d'Ivoire. Il s'agit du CSU Dame, du CSR Assume et de l'hôpital général.

Nonobstant les insuffisances en équipements et les ruptures de certains intrants, ces centres de santé offrent le paquet complet aux mères et à leurs enfants.

Cependant, au niveau communautaire l'offre de services intégrés est insuffisamment mise en œuvre. Cela serait dû à l'absence de motivation des ASC et à la fonctionnalité du dispositif de suivi évaluation au niveau communautaire.

SERVICES DE SMNI/PFPP/NUTRITION INTEGRES : POINT SUR LA QUALITE DES SERVICES OFFERTS DANS LES SITES D'IMPLEMENTATIONS

L'offre de services de PFPP/SMNI/ /Nutrition intégrés prônée par INSPiRE permet une prise en charge holistique du couple mère enfant aux points de contact que sont : SPN, accouchement, CPoN, Consultation nourrissons sains/vaccination. Une réorganisation des dispositifs d'accueil et de prise en charge dans les centres de santé permet ainsi une globalité et continuité des soins, la référence éventuelle et la colocalisation.



La mise en œuvre de cette stratégie novatrice est assurée par un personnel aux capacités renforcées à travers la formation continue sur l'intégration des services, la supervision et le mentorat.

Suite au passage à la phase deux de INSPiRE et afin d'avoir des évidences pour une prise de décisions éclairées, une supervision des prestataires des modèles d'excellence a été réalisée entre février et avril 2021. Conduite conjointement par INSPiRE, les GTT, les DRS et les ECD, ces supervisions ont permis de prendre le pouls de l'intégration dans l'ensemble des modèles.

Les scores de qualité aux différents points de contact et par standards sont présentés dans les graphiques ci-dessous pour chacun des trois pays de référence.

Tableau I : score global de qualité des prestations par points de contact et par modèle d'excellence

Pays	Modèles d'excellence	SPN (%)	CPoN (%)	CNRS/Vaccination (%)	Accouchement (%)
Burkina Faso	CSPS Niche	-	92	98	-
	CMA Po	-	92	-	-
	CSPS Urbain	83	-	-	-
	CSPS Tiebele	85	-	-	-
NIGER	HD AGUIE	82	83	86	-
	CSI Urbain Aguié	76	78	83	-
	CSI Debi	86	77	77	-
	CS Zabon Mouso	67	83	-	-
Cote d'Ivoire	CSR Assuame	100	91	89	100
	CSU Dame	100	91	89	99
	HG Agnibilekrou	99	95	96	100

NB : A certain point de contact (-), l'équipe de supervision n'a pas pu observer de prestation par absence de cas.

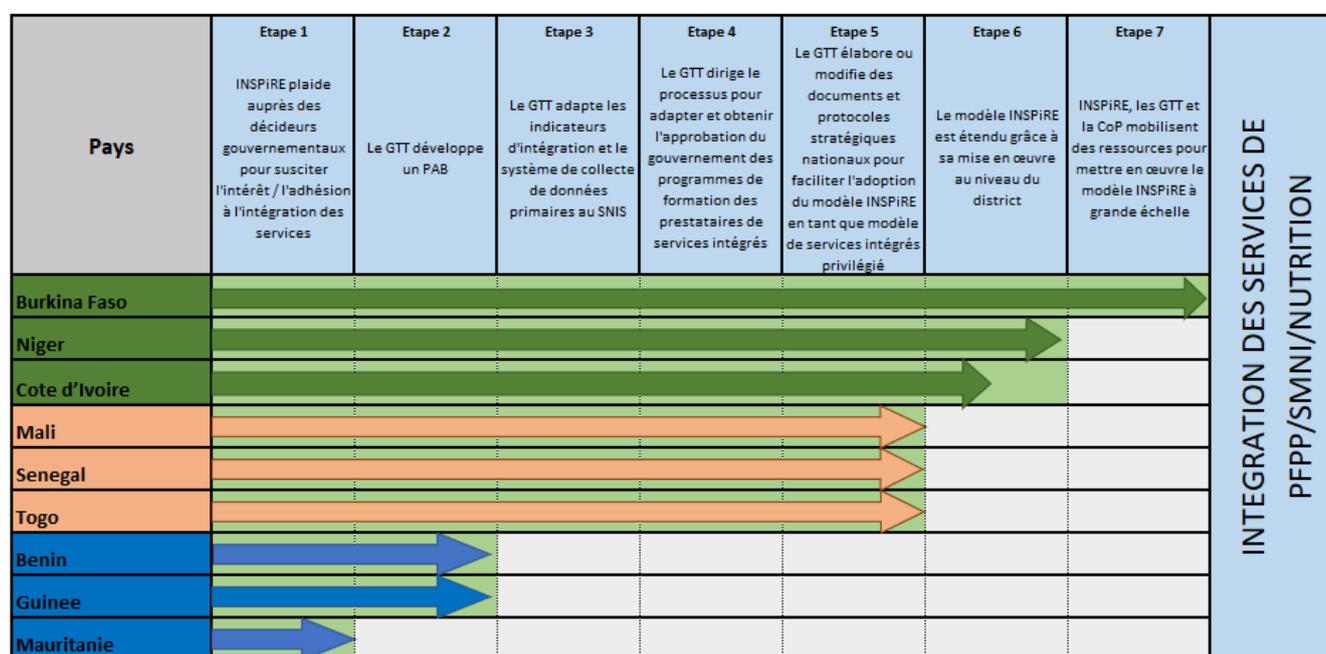
La qualité des prestations offertes dans les sites du modèle d'excellence est fortement influencée par le manque d'équipements, la faible compétence des prestataires et l'insuffisance d'intégration des services.

Il est plus qu'alors important de mettre en synergie les interventions de l'ensemble des acteurs pour une amélioration de la qualité des services à travers notamment des dotations en matériel, le renforcement des capacités des prestataires par la supervision, le mentorat et la formation continue.

MARCHE VERS L'INTEGRATION DES SERVICES DE PFPP/SMNI/ NUTRITION : NIVEAU D'AVANCEMENT DES 9 PAYS DU PARTENARIAT DE OUAGADOUGOU

La mise en œuvre de l'intégration des services de SMNI/PFPP/Nutrition passe par sept (07) étapes essentielles. Elles vont de la présentation de l'approche aux premières autorités sanitaires des pays à sa mise en œuvre effective à l'échelle du district.

En fin avril 2021, sur les neuf pays, seul le Burkina Faso a pu atteindre la septième étape avec l'extension de l'intégration à toutes les formations sanitaires du District sanitaire de Po. Le Mali, le Sénégal et le Togo ont achevé le processus de prise en compte de l'intégration dans leurs documents normatifs (étape 5). Le Bénin, la Guinée et la Mauritanie sont à la traîne. L'engagement renouvelé par les premières autorités sanitaires des pays lors de la 2^e rencontre de la CDP permettra, sans doute une relance des activités sur le terrain.



Graphique 3: situation des pays du PO selon les 7 étapes essentielles de mise en œuvre de l'intégration des services de SMNI/PFPP/Nutrition

PRODUCTION D'EVIDENCES PLUS SOLIDES : LES GROUPES TECHNIQUES DE TRAVAIL VALIDENT LES PROTOCOLES DE RECHERCHE DE INSPIRE 2

Un des principaux résultats de INSPIRE 2 est la production d'évidence à travers la réalisation d'une série de recherches. A terme, les résultats de ces recherches devront permettre la rédaction d'articles scientifiques et servir de base pour la mise à jour du modèle d'intégration des services. L'exécution de ce volet essentiel est assurée par l'IRSS.



Quatre recherches sont prévues dans les 3 pays de référence (BF Niger, CI) et des protocoles ont été élaborés pour leur mise en œuvre. Il s'agit de :

- ↳ Evaluation de l'efficacité du modèle d'offre de services intégrés de PFPP / SMNI/ Nutrition
- ↳ Evaluation des effets des modèles d'intégration des services de PFPP/ SMNI/Nutrition
- ↳ Evaluation de l'implantation des modèles d'excellences pour l'intégration des services de PFPP/ SMNI/Nutrition ;
- ↳ Evaluation du coût différentiel de l'implantation des modèles d'offre de services

intégrés de PFPP/ SMNI/Nutrition

La mise en œuvre du plan de recherche par le partenaire du consortium IRSS permettra de répondre à un certain nombre de questions notamment :

- ☞ Comment le Modèle d'intégration des services est-il implanté dans les trois pays phares (BF, CIV, NG) et quels sont ses effets sur l'offre, l'utilisation des services, la charge de travail et l'amélioration des indicateurs de santé de la mère et de l'enfant dans les trois pays phares ?
- ☞ Quels sont les facteurs qui facilitent ou limitent l'implantation du Modèle d'intégration des services dans les trois pays phares (BF, CIV, NG) ?
- ☞ Quelles sont les adaptations opérées dans le modèle initial et dans l'implantation du Modèle d'intégration dans les trois pays phares (BF, CIV, NG) ?
- ☞ Quels sont les effets du Modèle d'intégration sur l'offre et l'utilisation des services intégrés dans les trois pays phares ?
- ☞ Quels sont les effets du Modèle d'intégration sur l'amélioration des indicateurs de santé de la mère et de l'enfant et sur la charge de travail du personnel de santé dans les trois pays phares ?
- ☞ Quel est le niveau de satisfaction des clientes sur l'offre de services intégrés ?
- ☞ Quels sont les conditions de passage à l'échelle du Modèle d'intégration dans les trois pays phares (BF, CIV, NG) et les coûts différentiels de la mise en œuvre du MdE dans les sites du modèle d'excellence en comparaison des sites témoins dans les pays phares.

Le schéma de réalisation de ces recherches prévoit une phase de validation des protocoles d'abord par les GTT puis par les comités d'éthique des pays. Cette étape a été franchie dans l'ensemble des pays de référence, suite à l'organisation d'ateliers de validation.

Le GTT du Burkina Faso, a validé les protocoles le 18 février 2021, celui du Niger le 31 mars 2021 et celui de la Côte d'Ivoire le 05 avril 2021. En raison de la covid 19, des dispositions ont été prises pour assurer une participation à distance des acteurs impliqués dans la conduite des évaluations.

Ces ateliers visaient à offrir à la partie nationale l'opportunité d'amender les protocoles et avoir un consensus sur les questions de recherches et les indicateurs clés retenus.

INSPIRE 2 : PLANIFICATION DES INTERVENTIONS POUR UNE MISE EN ŒUVRE REUSSIE

Pour une meilleure coordination de la mise en œuvre des interventions de l'Initiative INSPIRE 2, du 12 au 15 Janvier 2021 s'est tenue la première réunion de coordination régionale axée sur la planification des trois années de mise en œuvre, incluant un plan d'action opérationnel au titre de l'an 1 du projet.

Cette première réunion de coordination de INSPIRE 2 a connu la participation des Coordonnateurs pays du Burkina

Faso, de la Côte d'Ivoire et du Niger, des représentants des partenaires du consortium (HKI et IRSS) et du staff du bureau régional du projet. Présidée par la Directrice pays de INSPIRE, la rencontre visait à élaborer les workplans triennal et An 1 du projet, et s'accorder sur les livrables attendus par la Fondation BMG.



Participants de l'atelier d'élaboration des workplans triennal et an 1 de INSPIRE



Séance de travail sur le Workplan de la Côte d'Ivoire

Afin de disposer d'une feuille de route précise, un plan triennal et un plan d'action opérationnel pour la première année, ont été produits sur la base de drafts produits par l'équipe technique.

Le plan opérationnel a été par la suite été décliné dans les pays et a fait l'objet revu et d'adaptation par rapport aux plans existants dans les pays.

Un cadre de production d'évidences, un plan de recherche et un plan de plaidoyer

ont été élaborés pour un meilleur suivi de ces composantes.

Le plan de plaidoyer, prend en compte, entre autres, les activités suivantes :

- ☞ La formalisation de partenariat avec les associations professionnelles (Gynéco, Sages-femmes et pédiatres) au niveau régional et pays en vue du plaidoyer en faveur de l'intégration des services
- ☞ Le renforcement de la capacité du Comité directeur de la CdP, et des champions, associations professionnelles dans leurs rôles de défense du modèle d'intégration ;
- ☞ La réalisation de webinaires, publications, de médias imprimés pour le partage de données factuelles relatives à l'initiative INSPIRE

L'atelier a permis de redéfinir les attributions de HKI pour INSPIRE 2. Il reviendra donc à ce partenaire stratégique de :

- ↳ Fournir une assistance technique en matière de Nutrition dans la révision, l'affinement et le maintien des Modèles d'intégration ;

- ↳ Contribuer à la revue des protocoles de recherche et d'évaluation d'impact du projet ; la documentation et la diffusion des résultats de la recherche et d'évaluation d'impact du projet ;
- ↳ Assurer un plaidoyer pour l'intégration de la Planification familiale (PF) et aux Soins maternels, néonataux, infantiles et dans les programmes de Nutrition des pays du PO et de la CEDEAO ;
- ↳ Continuer à fournir un appui financier et logistique des interventions dans 2 pays de référence (Côte d'Ivoire et Niger) et à faciliter la mise en œuvre de INSPIRE dans les 6 autres pays du PO et les pays de la CEDEAO ;

Cette rencontre a été aussi une grande opportunité d'échanges entre partenaires régionaux de mise en œuvre (INSPIRE, HKI et IRSS) et les partenaires potentiels de collaboration, TCI.